

## Fiche de poste

### INTITULE DU POSTE <sup>(1)</sup>

Coordonnateur(trice) de la plateforme de réception et de régulation des signaux

### Références à prendre dans le [Répertoire des emplois-types \(RET\) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative](#) <sup>(2)</sup>

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) <sup>(3)</sup> : SANTE

Emploi-type principal et code du RET <sup>(4)</sup> : (SAN-100-A) Gestionnaire d'alertes et d'urgences sanitaires

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) : 0.60

Emploi-type secondaire et code du RET : (SAN-40-A) Responsable sectoriel (CPM -80-A)

Quotité emploi type secondaire (0,2 à 0,4) : 0.40

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

<p><b>Fiche N°</b> <i>(à renseigner par la mission Recrutement et Formation)</i></p> <p><b>Code POSTE</b> : 2019- 23</p>	<p>Catégorie Etat: A Corps et grade : Infirmier diplômé d'Etat (IDE)</p> <p>Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Informaticien <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Niveau : à partir du niveau 6</p>
<p><b>Cotation</b> <b>(Groupe de fonctions du poste s'il y a lieu, pour les corps ayant adhéres au RIFSEEP)</b></p>	<p>Corps IDE : <input checked="" type="checkbox"/> Groupe 1 <input type="checkbox"/> Groupe 2</p>
<p><b>Date de mise à jour :</b></p>	<p>19/03/2019</p>

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de la Santé Publique et Environnementale (DSPE)

Département : Département Veille, Sécurité Sanitaire et Situations Sanitaires Exceptionnelles

Service : Cellule régionale de veille, d'alertes et de gestion sanitaires - Point focal régional

Sites : ARS Siège

## DESCRIPTION DU SERVICE

La cellule régionale de veille, d'alertes et de gestion sanitaires assure :

- **le fonctionnement du point focal régional (PFR)** qui réceptionne une partie des signaux sanitaires, en évalue la pertinence et la typologie, l'enregistre pour assurer une traçabilité sur le système d'information approprié (SI VSS, VOOZARBO, SIROCO..) avant de l'orienter pour gestion au(x) service(s) concerné(s).
- **la gestion des signaux sanitaires, selon des procédures pré identifiées.**

La cellule régionale de veille, alertes et gestion sanitaires » est positionnée dans le département de « veille, sécurité sanitaire et situations sanitaires exceptionnelles ». Ce département a également un rôle de **pilotage stratégique et de coordination de la réponse de l'ARS PACA face aux différents enjeux en lien avec la veille et la sécurité sanitaire**, notamment :

- Le développement des capacités de traitement des signaux, en intégrant les signaux issus du champ des vigilances sanitaires, des phénomènes émergents et de la gestion des risques dans l'offre de soins et médico-sociaux ;
- La sécurisation d'un continuum entre la réception, l'analyse et la gestion des signaux, l'anticipation, la préparation et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles ;
- Le développement de la capacité à coordonner les acteurs de la veille et de la sécurité sanitaires en région, notamment dans le cadre d'une réunion régionale de sécurité sanitaire et de la mise en place des futurs réseaux régionaux de vigilance et d'appui (RREVA) ;
- La poursuite des efforts de professionnalisation des personnels chargés de la veille et sécurité sanitaire, notamment en période d'astreinte ;

La réception et l'instruction des signaux est assurée en permanence, tous les jours de la semaine de 8H30 à 18H00.

En dehors des heures ouvrées, cette mission est confiée à l'astreinte (réception des signaux par l'astreinte de premier niveau ; instruction des signaux sanitaires par le médecin d'astreinte ; instruction des signaux santé environnementaux par l'ingénieur d'astreinte)

Pour répondre à ses missions, le département « veille et sécurité sanitaire » s'appuie sur des médecins (dont un responsable de département), des infirmières et des agents administratifs pour la permanence du Point focal régional et autres missions administratives. Dans le cadre d'une organisation mutualisée avec les départements de PACA (excepté le VAR), le DVSS peut s'appuyer également sur des infirmières localisées en délégation départementale dans le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence

## DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes à encadrer : 3

Activités principales <sup>(7)</sup> :

(P1)

- Coordonne et anime le Point Focal Régional (management des agents du PFR : entretien professionnel, formation, gestion des plannings et congés, répartition des tâches)
- Assure le bon fonctionnement du Point focal régional : actualisation et mise en œuvre des procédures et outils de gestion de la plateforme, évaluation et analyse de l'activité du PFR
- Assure la ventilation des consignes au sein de l'équipe
- Contribue à la réception et à la régulation des signaux
- Participe à la gestion des signaux
- Assure l'interface avec les autres services de l'ARS, la direction et les partenaires
- Assure la mission d'administrateur régional du Portail des signalements et du SIVSS
- Organise et / ou participe aux retours d'expériences et au bilan annuel d'activité
- Participe à l'élaboration du bulletin de veille sanitaire hebdomadaire et du rapport annuel d'activité.

Activités annexes <sup>(7)</sup> :

(P2)

- Complétude des enquêtes, notamment SISAC (en fonction des besoins)
- Est susceptible d'être mobilisé lors de l'armement de la CRAPS pour la gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle

Partenaires institutionnels <sup>(8)</sup> : instances nationales de la santé et notamment CORRUSS ; ANSP ; conseils départementaux, services de Promotion de la Santé en faveur des élèves ; DDPP ; établissements de santé et établissements médico-sociaux ; professionnels de santé.

Spécificités du poste / Contraintes <sup>(9)</sup>

Poste soumis à une déclaration Publique d'Intérêt (DPI) : NON

- Contribue à la continuité de la mission de Veille et Alertes (8H30 – 18H00 du lundi au vendredi)
- Disponibilité et mobilisation exceptionnelles en situation d'urgence (hors heures ouvrées de l'ARS, en semaine, week-end ou jours fériés)

## PROFIL SOUHAITE

### Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

### **Attention :**

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

**Expertise (niveau 4) :** *E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.*

**Maîtrise (niveau 3) :** *M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles*

**Application (niveau 2) :** *A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes*

**Notions (niveau 1) :** *N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré*

Connaissances <sup>(10)</sup> E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Connaissances générales sur les pathologies, les traitements et sur l'organisation de la prise en charge dans le domaine médical		X		
Connaissance des dispositifs et des procédures permettant la surveillance, l'information et la prévention des risques sanitaires.	X			
Appréhender l'ensemble des moyens à mettre en œuvre, des modes d'organisation et des techniques qui permettent de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise de nature sanitaire		X		
Connaissance de l'Environnement institutionnel, administratif et réglementaire dans le champ de la veille et la sécurité sanitaire ainsi que des prérogatives des principales personnes-ressources (décisionnaires ou intervenants dans les processus).	X			
Connaissance des outils bureautiques et informatiques utilisés dans le cadre du dispositif de veille et sécurité sanitaire.			X	

Savoir-faire <sup>(10)</sup> E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Capacité à décrire, calculer et anticiper les différentes sources de risque dans le domaine de la veille et la sécurité sanitaire, par des méthodes d'analyse, de projection et par la mise en œuvre de solutions préventives.		X		
Capacité à identifier et exploiter des sources d'information, à collecter des données, à les analyser de manière fiable et précise, en vue de préparer des actions ou décisions ou de nourrir une base ou un système d'information.		X		
Associer les professionnels et/ou les acteurs de la veille et la sécurité sanitaire afin de mutualiser les ressources communes dans une logique fonctionnelle. Utilise les réseaux existants et sait mobiliser les acteurs du domaine.		X		
Mettre en œuvre la communication directement utile à la gestion de crise (alerte des populations, consignes, communication de coordination des opérations) afin de réduire les impacts directs de la crise sur le public concerné. Sait communiquer sous l'autorité de son supérieur sur des situations courantes.		X		
Animer une équipe		X		
Travailler en partenariat	X			

**Savoir-être nécessaire<sup>(11)</sup>** (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)

**Etre réactif**

**Rester maître de soi**

**Faire preuve de rigueur**

Représenter l'agence

Travailler en équipe

**Faire preuve de discrétion professionnelle**